



PROCÈS-VERBAL

COMMISSION SPORTIVE

Réunion 15 février 2018

Présidence : M. Michel NAGEOTTE

Présents :

MM. Gérard GEORGES – André GIVERNET – Dominique MENETTRIER – Jean-Louis MONNOT – Jacques QUANTIN – Jean-Louis TRINQUESSE

Excusés :

MM. Michel MALIVERNAY - André SCHNOEBELEN – Dominique PRETOT

Participe : M. Roland COQUARD

Assistent à la séance :

Mme Sylvie FALLOT – Delphine SCARAMAZZA
M. Stéphane BEGEL– (invité)

La commission présente ses sincères condoléances à Michel Malivernay, pour le décès de son papa.
Michel Nageotte remercie Stéphane Begel, pour sa présence et lui souhaite la bienvenue.

1 – SENIORS

1.1 CHAMPIONNAT SENIORS – MATCHES EN RETARD

La commission prend connaissance de la liste des matches en retard et décide la programmation suivante :

National 3

. Pontarlier/Clemenceau (10/02)

Samedi 31/03.18h

Rappel de la programmation

. Quetigny/Saint Apollinaire

Mercredi 21/03 19h

. Avallon/Gueugnon

Dimanche 25/02

. Pontarlier/Saint Apollinaire

Samedi 24/02

. Racing Besançon/Jura Dolois Football

Samedi 24/02

. Gueugnon/Racing Besançon

Mercredi 21/03.19h

. Pontarlier/Louhans Cuiseaux

Mercredi 21/03.19h

Régional 1

Groupe A

. Paron/Garchizy (4/02)

Samedi 31/03.17h

Groupe B

. Ornans/Morteau Montlebon (12/11) Samedi 31/03.17h

Régional 2

Groupe B

. Auxonne/Digoin (26/11) Samedi 31/03.17h

Groupe C

. Montfaucon M. Gennes/Valdoie (à rejouer du 12/11) Lundi 2/04.15h

. Ornans 2/Besançon Football 3 (25/11) Samedi 31/03.17h

Groupe D

. Isle sur le Doubs/Pont de Roide Vermondans (26/11) Lundi 2/04.15h

. Audincourt/Chatenois les Forges (26/11) Lundi 2/04.15h

Régional 3

Groupe D

. Sagy/Meursault (26/11) Lundi 2/04.15h

Groupe E

. Orchamps Val de Vennes/Besançon Foot 4 (18/11) Samedi 31/03.17h

. Morbier/Morteau Montlebon 2 (19/11) Lundi 2/04.15h

Groupe F

. Champlitte/Val d'Amour Mont Sous Vaudrey (12/11) Samedi 31/03.17h

. Marnay/Les 2 Vels (12/11) Samedi 31/03.17h

. Jura Nord/Pouilley les Vignes (26/11) Lundi 2/04.15h

Groupe G

. Bavilliers/Scey Sur Saône (26/11) Lundi 2/04.15h

. Beaucourt/Olympique Montbéliard (26/11) Lundi 2/04.15h

. Dannemarie/Pays Maichois (26/11) Lundi 2/04.15h

. Pays Maichois/Valdahon Vercel 2 (19/11) Mercredi 21/03.19h.Synthétique Valdahon

Compte tenu des difficultés de la programmation des matches en retard suite aux mauvaises conditions climatiques, la commission décide d'inverser la rencontre et de la fixer au 21/03 au stade synthétique de Valdahon et non au 2/04, comme initialement prévu.

Groupe H

. Exincourt/Héricourt (19/11) Samedi 31/03.17h

. Luxeuil/Danjoutin Andelnans Meroux (19/11) Samedi 31/03.17h

. Melisey Saint Barthelemy/Villars S. Ecot St Maurice (26/11) Lundi 2/04.15h

. US Montbéliard/Meziré Fesches (25/11) Lundi 2/04.15h

1.2 COUPE BOURGOGNE FRANCHE COMTE – MATCHES EN RETARD – 1/32EMES DE FINALE

La commission prend connaissance de la liste des matches en retard et décide la programmation suivante :

. La Machine/La Charité (10/12) Mercredi 21/03.19h30

Le club recevant doit mettre à disposition un terrain avec un éclairage classé pour jouer cette rencontre et aviser le secrétariat de la ligue pour le mercredi 14/03/2018, dernier délai.

. Plombières/Beaune (10/12) Mercredi 21/03.19h30

Le club recevant doit mettre à disposition un terrain avec un éclairage classé pour jouer cette rencontre, sinon la rencontre sera inversée. Le club doit aviser le secrétariat de la ligue pour le mercredi 14/03/2018, dernier délai.

Rappel des rencontres en retard fixées au Mercredi 21/03/2018 à 19h30

. Planoise Châteaufarine/Pontarlier

. Morteau Montlebon/Grandvillars

. Les Ecorces/4 Rivières 70

Equipes déjà qualifiées pour disputer les 1/16èmes de Finale :

Avallon CO – Avallon Vauban – Sens RC – Gueugnon FC – Auxerre Stade – Saint Sernin du Bois –
Sanvignes – Digoïn – Garchizy – Auxonne – Fauverney – Maconnais UF – Louhans Cuiseaux – Fontaine
les Dijon – Roche Novillars – Selongey – Dijon USC – Chevigny Saint Sauveur – Saint Marcel – Noidans
Vesoul – Fc Sochaux Montbéliard 2 – Vesoul FC – Valdahon Vercel – Baume les Dames – Ornans –
Racing Besançon - Audincourt

Déroulement de la compétition : Proposition du nouveau calendrier au Conseil d'Administration:
1/16èmes de Finale : 31/03-1/04-2/04/2018 ; 1/8èmes de Finale : Mardi 1/05/2018 ; ¼ de Finale :
Mardi 8/05/2018 ; ½ Finale : 19-20-21/05/2018 : Finale : 9-10/06/2018

1.3 COUPE INTERSPORTS (EX COUPE DES RESERVES)

Ci-dessous les équipes qualifiées pour disputer les ¼ de Finales :

Besançon Football 2 – Grandvillars 2 – Champagnole 2 – Paray 2 – Pont de Roide Vermondans 2 –
Pontarlier 2 – Saint Vit 2 – Valdahon Vercel 2

Déroulement de la compétition : Proposition du nouveau calendrier au Conseil d'Administration : ¼ de
Finale : Mardi 8/05/2018 ; ½ Finale : 19-20-21/05/2018 ; Finale : 9-10/06/2018

1.4 COURRIERS CLUBS

. Club de Marsannay – Matches R3 de Février

La commission prend connaissance de l'arrêté municipal concernant le stade Honneur en herbe de
Marsannay la Côte pour tout le mois de Février (interdiction de jouer sur le terrain Honneur), le club
sollicite la programmation des rencontres ci-dessous sur le terrain synthétique de Marsannay.

. Match n° 21081.1 - R3 - Marsannay/Dijon Ulfe du 11/02

. Match n° 21093.1 - R3 – Marsannay/Montchanin du 18/02

. Match n° 21042.2 - R3 – Marsannay/Plombières du 25/02

La commission émet un avis favorable.

. Match n° 20436.2 - R1 – Montceau 2/Garchizy du 18/02/2018

Suite à l'occupation chargée du stade des Alouettes 2 à Montceau les Mines du Dimanche 18 février
prochain (matches National U19 et U17), le club sollicite la commission pour jouer la rencontre R1 –
Montceau 2/Garchizy à 11h00 sur le terrain des Alouettes 2 à Montceau les Mines.

La commission rappelle que les rencontres émanant de la FFF ont priorités sur les compétitions de
Ligue, en conséquence, elle émet un avis favorable à cette demande.

. Courriel du club Ent. Entre Roches – Matches R3

Le club sollicite la commission pour jouer les matches retour de R3 sur le terrain Michel Isabey à La
Longeville au lieu du stade Les Combes.

La commission émet un avis favorable.

. Match n° 21761.1 – R3 – Paray 2/Bourbon Lancy du 18/02/2018

Demande des deux clubs pour inverser la rencontre suite à l'occupation chargée du terrain et en
raison des mauvaises conditions climatiques actuelles.

La commission regrette de ne pouvoir répondre favorablement à cette requête. En effet, le match
« retour » est le dimanche 27 mai prochain (avant dernière journée) et le club de Paray joue à
domicile ce même jour en R1.

. Match n° 22904.1 National 3 – Gueugnon/Racing Besançon du Mercredi 21/03/2018

Le club sollicite la commission pour reporter cette rencontre au samedi 31 mars prochain à 18h00. Le club a été choisi pour accueillir le DFCO Tour le Mercredi 21 mars toute la journée, le club de Gueugnon a refusé cette demande de changement.

Compte tenu des difficultés de la programmation des matches en retard suite aux mauvaises conditions climatiques, la commission maintient la rencontre au Mercredi 21/03/2018.

2 – JEUNES

2.1 TIRAGE COUPE GAMBARDELLA

Le tirage au sort des 16èmes de finale de la Coupe Gambardella a eu lieu ce jeudi 8 février à la Fédération Française de Football :

- Rodez Aveyron Foot (Ligue) / **Sochaux Montbéliard FC (CNU19)**
- **Dijon ASPTT (Ligue)** / ESTAC Troyes (CNU19)

Les rencontres sont fixées le dimanche 25 février 2018

Le club de Dijon ASPTT étant qualifié pour les 16èmes, la commission reporte la rencontre Dijon ASPTT / Auxerre AJ 2 de U19R1 au lundi 02/04 à 15h00.

2.2 DEMANDES

. Match n°21830.1 – U19R1 – Fontaine les Dijon FC / Gueugnon FC du 17/02/18

La commission en possession de l'accord des deux clubs, fixe la rencontre au mercredi 07/03/18 à 18h30.

. Match n°21832.1 – U19R1 – Quetigny AS / Auxerre AJ 2 du 17/02/18

A la demande des deux clubs, la commission a avancé la rencontre au 10/02/18

. Match n°21830.1 – U19R1 – GJ JSIF / Fontaine les Dijon FC du 17/03/18

La commission a reporté la journée 10 d'annulation générale à cette date.

La commission en possession de l'accord des deux clubs, fixe la rencontre au mardi 20/02/18 à 15h00

. Match n°22377.2 – U16R1 – Auxerre Stade / Nevers 58 FC du 10/02/18

La commission en possession de l'accord des deux clubs, fixe la rencontre le 14/04/18 à 14h00

. Match n°22421.1– U16R1 – Le Creusot JO / Maconnais UF du 18/02/18

A la demande des deux clubs, la commission a avancé la rencontre au 10/02/18

. Match n°22172.2– U15R1 – Auxerre AJ / Maconnais UF du 25/02/18

A la demande des deux clubs, la commission a avancé la rencontre au 10/02/18

. Match n°22290.1 – U15R2 – Planoise Chateaufarine / Belfort ASM 2 du 09/12/17

Lors de son PV du 14 décembre, la commission avait demandé au club de Planoise Chateaufarine de leur préciser si la rencontre s'était disputée (*aucun résultat saisi et absence de feuille de match*).

A ce jour, le secrétariat de la Ligue n'a obtenu aucune réponse.

La commission homologue le résultat (3 pour Planoise Chateaufarine – 7 pour Belfort ASM) transmis par Belfort ASM et inflige une amende de 46€ à Planoise Chateaufarine pour absence de transmission de la feuille de match.

. Match n°22482.2 – U14R1 – Auxerre Stade / Louhans Cuiseaux FC du 12/05/18

La commission en possession de l'accord des deux clubs, fixe la rencontre le 21/04/18.

Courriel de Pontarlier CA

Au regard des conditions climatiques et des matches en retard du club de Pontarlier CA, la commission décide d'inverser la rencontre de U17R1, Morteau Montlebon / Pontarlier CA du 18/02/18 à 12h00 sur le stade André Hammerli, terrain synthétique.

Suite à la qualification de la section sportive de Pontarlier CA pour le championnat du Monde de Futsal en ISRAEL du 13 au 21 mars, la commission reporte la rencontre de U19R1 – Pontarlier CA / Clémenceau Besançon au lundi 02/04 à 15h00.

La commission reporte la rencontre de U17R1 – Vesoul FC 2 / Pontarlier CA au 22/04/18.

2.3 TIRAGES DES COUPES JEUNES

Les journées d'annulation générale ont été reportées les 17 et 18/03/18.

La commission établira un nouveau calendrier pour les Coupes jeunes.

2.4 AMENAGEMENT DES HORAIRES DES MATCHES

Gueugnon FC pour les matches à domicile en U19R1 à 15h00

Gueugnon FC pour les matches à domicile en U14R1 à 15h00

Dijon USC pour les matches à domicile en U14R1 à 15h30

Dijon FCO pour les matches à domicile en U14R1 à 16h00

Audincourt AS pour les matches à domicile en U13R1 à 14h00

Auxerre AJ pour les matches à domicile en U19R1 et U14R1 à 16h00

3 – FEMININES

3.1 CHAMPIONNAT REGIONAL 2 F – MATCHES EN RETARD

Au regard des matches en retard, la commission décide de décaler la 1^{ère} journée de la phase printemps du championnat R2 F et R3F du 4/03 au 11/03/2018.

La commission prend connaissance que la rencontre en retard - n° 23328.1 – Les Sapins/SS Gilley du 11 février dernier a été remise pour terrain impraticable et décide de fixer cette rencontre ce week-end (si terrain de repli disponible).

Rappel des rencontres en retard restant à jouer

. Jura Sud Foot/Jura Lacs	fixée le 18/02
. Les Fins/Passavant	fixée le 25/02
. Château Joux/Perrouse	fixée le 25/02
. Passavant/Château Joux	fixée le 18/02

3.2 CHAMPIONNAT R3 F – PHASE PRINTEMPS

A ce jour, 1 équipe supplémentaire est inscrite en R3 F pour la phase printemps, il s'agit du club de SEPTMONCEL.

Les clubs de Doubs et Colombe les Vesoul informent la commission qu'ils ne souhaitent pas participer au championnat R3 F de la phase printemps.

3.3 CHAMPIONNAT U18F R2 – PHASE PRINTEMPS

La commission définit le groupe U18F R2 – phase printemps comme suit :

Groupe A : Auxerre Stade – Besançon Football – Dijon Université – Jura Dolois Football – JSIF – Montbarrey.

Groupe B : Bart – E.Pays Minier/GJ M.E – GJ Frotey Colombe – Lure JS – Pontarlier CA – Vesoul-GJ Val Saône

Le championnat débutera **le samedi 3 mars 2018.**

3.4 COUPE FEMININE BOURGOGNE FRANCHE COMTE

La commission rappelle les rencontres en retard du 1^{er} tour déjà fixées, à savoir :

. Val de Pesmes-Marnay/Gueugnon/Gacheres-Blanzay	fixée le 25/02
. Les Fins/Belfortaine Asm	fixée le 18/02
. Belfortaine ASM 2/Grandvillars	fixée le 25/02
. Dugeon/Chevremont	fixée le 18/02
. SS Gilley/Baume les Dames	fixée le 25/02

Equipes déjà qualifiées pour disputer les 1/8èmes de Finale :

Besançon Football – Bresse Jura Foot – Colombier Fontaine – Is Sur Tille – Racing Besançon – Vesoul – Louhans Cuiseaux – Chatenoy – Saint Vit – Pontarlier – Triangle d'Or

Déroulement de la compétition : Proposition du nouveau calendrier au Conseil d'Administration:
1/8èmes de Finale : 31/03-1/04-2/04 ; ¼ de Finale : 22/04/2018 ; ½ Finale : Mardi 1^{er} Mai 2018 : Finale : Jeudi 10 mai 2018

3.5 TIRAGE COUPE BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE U18F

12 équipes engagées – 4 matches – 8 équipes + 4 exempts

La commission procède au tirage au sort du 1^{er} tour de la Coupe U18 Féminine qui aura lieu **le samedi 24 février 2018 à 15h00.**

Exempts : Jura Dolois Football – L'Isle sur le Doubs – Dijon Université – Pontarlier CA

Match 01 – Vallée du Breuchin / Lure JS

Match 02 – Racing Besançon / Bart

Match 03 – JSIF / Montbarrey

Match 04 – GJ Jura Foot Centre / Auxerre Stade

3.6 AMENAGEMENT DES HORAIRES DES MATCHES

Longvic ALC pour les matches à domicile en U18F à 11 à 16h30

Jura Dolois pour les matches à domicile en U18F à 11 à 16h00

Pontarlier CA pour les matches à domicile en U18F à 11 à 16h30

4 – FMI - FONCTIONNEMENT

La commission rappelle les informations suivant concernant la FMI.

La FMI est obligatoire pour toutes les compétitions régionales et précise que le bureau de ligue lors de sa séance du 19 octobre dernier a décidé que la FMI sera mise en place à partir du 11 novembre 2017 pour les compétitions U13.

4.1 FMI – suivi par la commission

Une procédure est proposée par la commission qui se traduit par :

. Procédure d'exception

A titre exceptionnel, en cas d'impossibilité d'accès à la FMI le jour du match, le club recevant doit toujours disposer d'une feuille de match papier par substitution.

. Modalités d'application

Lorsqu'il y a recours à la procédure d'exception, l'arbitre, le club recevant et le club visiteur ont l'obligation de consigner dans un rapport, leur propre version des faits qui ont provoqué l'échec de l'utilisation de la FMI et le recours à la procédure d'exception.

La commission rappelle qu'en cas d'utilisation de la procédure d'exception, la feuille de match papier et les rapports d'incidents devront parvenir à la Ligue dans un délai de 48 heures suivant le match. Toute transmission tardive sera sanctionnée d'une amende de 20 Euros

4.2 SUIVI DES ECHECS - METHODE

En tout état de cause, le motif de l'impossibilité d'utiliser la FMI sera examiné par la commission sportive régionale avant homologation du résultat et sera susceptible d'entraîner une sanction pouvant aller jusqu'à la perte du match par pénalité pour le(s) club(s) fautif(s).

La commission rappelle les amendes que la commission pourra appliquer :

Absence de code : 46 euros

Absence de tablette : 46 euros

Absence de transmission : 46 euros

Non envoi rapport constat d'échec FMI : 30 euros

Transmission tardive : 20 euros

Le guide utilisateur, le constat d'échec, le document « les 3 grandes étapes » sont disponibles sur notre site internet dans [documents utiles](#).

Journée du 3-4 février 2018.

. Match R1 – n° 20607.1 – Besançon Football 2/Levier

La commission prend connaissance du constat d'échec transmis par Besançon Football non signé par les clubs et l'arbitre. Inflige une amende de 46 euros pour absence de code et 30 euros pour absence du constat d'échec au club de Besançon Football.

5 – CHAMPIONNATS JEUNES 2018/2019

5.1 INTERVENTION DE STEPHANE BEGEL

Stéphane Begel présente à la commission les futurs championnats jeunes.

PROCHAINE REUNION : Sur convocation

**Le Président,
Michel NAGEOTTE**

Les présentes décisions sont susceptibles de recours devant la commission régionale d'Appel dans les conditions de forme et de délai prévus aux articles 188 et 190 des Règlements Généraux de la Fédération Française de Football